

aff. de
le 27/04/18

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



COMPTE RENDU DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Département du Vaucluse

COMMUNE DE BÉDOIN

L'an **deux mil dix huit, le vingt avril**, à **18h00**, le Conseil Municipal de la commune de **BÉDOIN**, **régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Luc REYNARD**.

Étaient présents : M. Luc REYNARD, M. Jean-Marc PETIT, Mme Béatrice ROUX, M. Dominique ROUYER, Mme Colette LECLERCQ, M. Denis FORT, Mme Nathalie REYNARD, M. Pierre COLIN, Mme Janine TREVILY, Mme Michèle MASSENDÈS, Mme Chantal BLANC, M. Vincent POUILLAUDE, Mme Morgane CHAPOT, M. Patrick ROSSETTI, M. Gilles BERNARD, M. Alain CONSTANT, Mme Carole PERRIN.

Étaient absents excusés : M. Michel DELL'INNOCENTI, M. Patrick CAMPON, M. Jean-Louis RIBAS, Mme Blandine RASSELET, Mme Christiane MAHLER, M. Joel CHARBONNEL.

Procurations : M. Michel DELL'INNOCENTI en faveur de M. Dominique ROUYER, M. Patrick CAMPON en faveur de M. Vincent POUILLAUDE, M. Jean-Louis RIBAS en faveur de M. Luc REYNARD, Mme Blandine RASSELET en faveur de Mme Béatrice ROUX, M. Joel CHARBONNEL en faveur de Mme Janine TREVILY.

Secrétaire : Mme Janine TREVILY.

Avant de procéder au vote, M. Patrick ROSSETTI, M. Gilles BERNARD, M. Alain CONSTANT et Mme Carole PERRIN quittent la séance.

Préambule

Approbation du compte-rendu de la séance du 31 mars 2018.

18 VOTANTS
18 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2018-058 : Centre communal d'action sociale : désignation d'un membre du conseil municipal au sein du conseil d'administration

Étaient présents : M. Luc REYNARD, M. Jean-Marc PETIT, Mme Béatrice ROUX, M. Dominique ROUYER, Mme Colette LECLERCQ, M. Denis FORT, Mme Nathalie REYNARD, M. Pierre COLIN, Mme Janine TREVILY, Mme Michèle MASSENDÈS, Mme Chantal BLANC, M. Vincent POUILLAUDE, Mme Morgane CHAPOT.

Étaient absents excusés : M. Michel DELL'INNOCENTI, M. Patrick CAMPON, M. Jean-Louis RIBAS, Mme Blandine RASSELET, Mme Christiane MAHLER, M. Patrick ROSSETTI, M. Gilles BERNARD, M. Alain CONSTANT, Mme Carole PERRIN, M. Joel CHARBONNEL.

Procurations : M. Michel DELL'INNOCENTI en faveur de M. Dominique ROUYER, M. Patrick CAMPON en faveur de M. Vincent POUILLAUDE, M. Jean-Louis RIBAS en faveur de M. Luc REYNARD, Mme Blandine RASSELET en faveur de Mme Béatrice ROUX, M. Joel CHARBONNEL en faveur de Mme Janine TREVILY.

Secrétaire : Mme Janine TREVILY.

Le Conseil Municipal, par délibérations successives n°2014-2015 du 09 avril 2014 et n°2016-089 du 26 septembre 2016, a procédé à la désignation parmi ses membres de huit représentants au sein du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale.

Par courrier du 12 avril 2018, Monsieur Pierre COLIN a présenté sa démission du CCAS.

Il convient donc de procéder à une nouvelle désignation, selon les règles de la représentation proportionnelle au plus fort reste, en vue de pourvoir le poste d'administrateur devenu vacant.

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la candidature de Mme Janine TREVILY,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- de procéder à la désignation d'un nouvel administrateur au sein du CCAS

18 VOTANTS

18 POUR

0 CONTRE

0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2018-059 : La Romanité à Bédoin : modification du plan de financement pour le projet de réhabilitation de l'ancienne caserne des pompiers (DETR 2018)

Étaient présents : M. Luc REYNARD, M. Jean-Marc PETIT, Mme Béatrice ROUX, M. Dominique ROUYER, Mme Colette LECLERCQ, M. Denis FORT, Mme Nathalie REYNARD, M. Pierre COLIN, Mme Janine TREVILY, Mme Michèle MASSENDÈS, Mme Chantal BLANC, M. Vincent POUILLAUDE, Mme Morgane CHAPOT.

Étaient absents excusés : M. Michel DELL'INNOCENTI, M. Patrick CAMPON, M. Jean-Louis RIBAS, Mme Blandine RASSELET, Mme Christiane MAHLER, M. Patrick ROSSETTI, M. Gilles BERNARD, M. Alain CONSTANT, Mme Carole PERRIN, M. Joel CHARBONNEL.

Procurations : M. Michel DELL'INNOCENTI en faveur de M. Dominique ROUYER, M. Patrick CAMPON en faveur de M. Vincent POUILLAUDE, M. Jean-Louis RIBAS en faveur de M. Luc REYNARD, Mme Blandine RASSELET en faveur de Mme Béatrice ROUX, M. Joel CHARBONNEL en faveur de Mme Janine TREVILY.

Secrétaire : Mme Janine TREVILY.

Par délibération n° 2018-024 du 05 février 2018, le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à déposer la candidature de la commune de Bédoin pour un financement de l'Etat, et à présenter le dossier de la Romanité en vue de l'obtention de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2018.

Le dossier a donc été transmis aux services préfectoraux le 15 février 2018.

Dans un courrier du 19 mars, Monsieur le Sous-Préfet de Carpentras invite la commune à scinder l'opération en deux projets distincts et à modifier le plan de financement.

Considérant que le fonds de concours apporté par la CoVe concernerait spécifiquement la Villa des Bruns, il est proposé de solliciter la DETR sur les travaux de réhabilitation et de transformation de l'ancienne caserne en espace d'accueil touristique et culturel.

Les travaux sont estimés à 400 000 € hors taxes, les honoraires (Assistance à maîtrise d'ouvrage, Maîtrise d'œuvre-mission loi MOP, contrôle technique) missions complémentaires (sécurité et prévention de la santé), diagnostics et assurances sont évalués à 79 000 € hors taxes.

Le plan de financement prévisionnel HT serait le suivant :

REHABILITATION ET TRANSFORMATION DE L'ANCIENNE CASERNE EN ESPACE D'ATTRACTIVITE TOURISTIQUE ET CULTURELLE			
Dépenses HT		Recettes HT	
Travaux	400 000 €	ETAT : DETR (35% de 400 000 €)	140 000 €
		Région PACA (FRAT 151 611/877 014 €) soit 17,28%	69 148 €
		Autofinancement (commune de Bédoin 47,72%)	190 852 €
Total	400 000 €	Total	400 000 €

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la circulaire préfectorale du 11 janvier relative à la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux, exercice 2018,

Vu le budget de la commune et les crédits prévus à l'opération 298 en section d'investissement,

Où l'exposé de Monsieur le Maire rappelant les trois tranches de l'opération Romanité :

- Travaux de consolidation et de préservation du site de la Villa Gallo-Romaine des Bruns, et création d'un espace d'interprétation (1)
- Réhabilitation et Transformation de l'ancienne caserne des pompiers en espace d'attractivité touristique et culturelle, accueillant l'office de tourisme (2)
- Requalification de la Place des Frères Provane (3)

Après avoir rappelé son intention de réaliser l'opération Romanité et la délégation donnée au Maire pour engager les procédures de consultation

Le Conseil Municipal décide à la majorité des votants :

17 POUR - 1 CONTRE (Patrick CAMPON)

- D'approuver le plan de financement proposé ci-dessus,
- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter auprès de Monsieur le Préfet de Vaucluse une demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2018 à hauteur de 140 000 €, représentant 35,00% du montant prévisionnel de la tranche 2 plafonné à 400 000 €, soit 29,22% du montant total de cette phase,
- De donner pouvoir à Monsieur le Maire à signer toute pièce relative au projet, et à la présente délibération.

18 VOTANTS

17 POUR

1 CONTRE

0 ABSTENTION

La séance est clôturée à 18h15

Le secrétaire de séance,
Mme Janine TREVILY

Le Maire,
M. Luc REYNARD



